

Sylvie Bernay

L'Église de France face à la persécution des Juifs

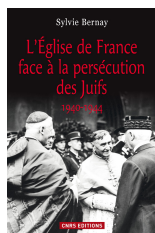
1940-1944



CNRS EDITIONS

Extrait de la publication

Présentation de l'éditeur



Voici la première étude exhaustive sur l'attitude de l'Église catholique face à la persécution des Juifs de France entre 1940 et 1944. Une recherche fondée sur l'exploitation de documents inédits : fonds de congrégations religieuses, correspondances privées, archives épiscopales, dont les notes intimes du cardinal Suhard, archevêque de Paris sous l'Occupation

Sylvie Bernay montre que l'Église, contrairement à une idée reçue, se montre très réservée face à l'application des premières mesures anti-juives. Son rejet des persécutions éclate au grand jour lors des rafles de l'été 1942, marqué par la protestation des évêques contre un régime de plus en plus compromis dans la mise en œuvre de la « Solution finale ». Les documents découverts révèlent que les protestations des évêques de la zone libre ont été concertées avec le Vatican. Sylvie Bernay décrit pour la première fois les moyens employés par le Saint-Siège et l'épiscopat français pour empêcher la reprise des grandes rafles à l'automne 1942 et protéger les persécutés.

Une typologie des sauvetages montre aussi comment se sont formés sept « diocèses refuges » en zone sud, autour du cardinal Gerlier et des évêques qui encouragent le placement des personnes dans les congrégations religieuses.

Une somme magistrale qui invite à repenser le rôle de l'Église sous l'Occupation.

Sylvie Bernay, professeur agrégé d'histoire-géographie, enseigne dans le secondaire. Ce livre est le fruit de sa thèse de doctorat d'histoire contemporaine, soutenue à la Sorbonne en juin 2010.

**L'Église de France
face à la persécution des Juifs
1940-1944**

Sylvie Bernay

**L'Église de France
face à la persécution des Juifs
1940-1944**

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Collection « Seconde Guerre mondiale »

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2012

ISBN : 978-2-271-07153-8

Extrait de la publication

Il n'y a pas que l'imprimé qui compte.
Les silences parlent.
Silence de mort.
Silence de dignité.
Silence de maturation.
Silence de recueillement.
Silence de prudence.
Silence de servilité.
Silence qui est un acte.

Quelle est la nature de votre silence ?

Mgr Saliège,
Semaine catholique de Toulouse,
16 mars 1941.

Sigles utilisés

- AAL : Archives de l'Archevêché de Lyon
ACA : Assemblée des Cardinaux et Archevêques
ACIF : Archives du Consistoire israélite de France
ADA : Archives du diocèse d'Albi
ADC : Archives du diocèse de Cambrai
ADSS : Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale
ADFL : Archives du diocèse de Fribourg et de Lausanne
ADN : Archives du diocèse de Nice
ADT : Archives du diocèse de Toulouse
AFDC : Archives des Filles de la Charité
AHAP : Archives historiques de l'Archevêché de Paris
AFSJ : Archives de France de la Société de Jésus (jésuites)
AIU : Alliance Israélite Universelle
ANDS : Archives de Notre-Dame de Sion
APFC : Archives de la Province de France des Capucins
APFD : Archives de la Province de France des Dominicains
BCQI : Bulletin catholique de la question d'Israël
CAR : Comité d'Assistance aux réfugiés
CDJC : Centre de Documentation Juive Contemporaine
CGQJ : Commissariat général aux Questions juives
CIMADE : Comité Inter-Mouvement auprès des Évacués
CNAEF : Centre National des Archives de l'Église de France
DC : La Documentation catholique
DCA : Direction des Centres d'Accueil
EIF : Éclaireurs Israélites de France
GTE : Groupement de Travailleurs Étrangers
GOSB : Groupe des Œuvres Sociales de Belleville

HICEM : Deux organisations juives qui ont pour but de favoriser l'émigration en Palestine

JAC : Jeunesse Agricole Catholique.

JECF : Jeunesse Étudiante Catholique Féminine

JOC : Jeunesse Ouvrière Catholique

Joint : American Jewish Joint Distribution Committee

LICA : Ligue internationale contre l'Antisémitisme

LOC : Ligue ouvrière chrétienne

MBF : Militärbefehlshaber in Frankreich, commandement militaire en France

OKH : Oberkommando des Heeres, commandement suprême de l'armée de terre

OKW : Oberkommando des Wehrmacht, commandement suprême des forces armées allemandes

ORT : Organisation pour la Reconstruction et le Travail

OSE : Œuvre de Secours aux Enfants

RELICO : Committee for Relief of the War-stricken Jewish Population, World Jewish Congress, Genève

RISS : Revue Internationale des Sociétés secrètes

RJG : Revue juive de Genève

RSHA : Reichsicherheitshauptamt, office supérieur centralisant toutes les polices du Reich

SCI : Secours Catholique International

SEC : Section d'Enquête et de Contrôle

Sipo-SD : Sicherheitpolizei, police de sûreté, *Sicherheitdienst*, service de renseignement de l'État nazi

STO : Service du Travail Obligatoire

UGIF : Union Générale des Israélites de France

UI : Univers Israélite

WIZO : Woman International Zionist Organisation

YMCA : Young Men Christian Association

Préface

En 1981, Robert Paxton et Michaël R. Marrus faisaient sensation en publiant *Vichy et les Juifs*. L'ouvrage établissait formellement les responsabilités de Vichy au regard de la politique antijuive déployée en France pendant l'Occupation : au lendemain d'une défaite-éclair qui avait laissé les Français abasourdis, le régime du maréchal Pétain s'était empressé d'appliquer à l'égard des Juifs une politique nationale d'exclusion et de spoliation. Sans être meurtrière dans ses intentions, elle n'en fut pas moins responsable de grandes souffrances et de nombreux décès, en particulier dans les camps d'internement, avant de faciliter, grâce au concours de la police française, les rafles et les déportations des années 1942-1944.

Depuis cette date, les travaux sur la politique antijuive de Vichy, son inspiration, ses soutiens, ses moyens et ses effets, se sont multipliés. Difficile à présent de trouver une approche, un domaine ayant échappé à la frénésie de questions et d'investigations qui s'est emparée de la société française, obnubilée par la mémoire des « années noires ». On a ainsi amplement enquêté sur l'antisémitisme « à la française », les structures de la persécution antijuive, identifié leurs dirigeants comme leurs sous-fifres, tous criminels « de bureau », suivi l'élaboration de la législation antisémite et son application aux diverses catégories des Juifs français, étrangers, d'Afrique du Nord, la mise en œuvre de ces mesures dans la fonction publique, les divers milieux professionnels et les entreprises, l'évolution de l'opinion publique, enfin établi le calendrier et la comptabilité sinistre de la déportation raciale. Un flot d'études, de monographies et plus encore de témoignages ont permis de prendre la mesure à toutes les échelles des effets dévastateurs de cet incroyable harcèlement juridique et policier sur le quotidien des populations juives de France avant même « la traque » et la déportation, leurs stratégies de survie économique comme physique, et les formes revêtues par une

résistance juive qui, pour avoir été surtout « civile » – autrement dit tournée vers le sauvetage –, peut néanmoins revendiquer des maquis et des faits d'armes. Ces dernières années, l'historiographie s'est plus particulièrement penchée sur ce que Yehuda Bauer a appelé la « guerre économique » faite aux Juifs européens de 1939 à 1945 et sur les comportements de la société civile à l'égard des persécutés, multipliant notamment les travaux sur la spoliation et les « justes ».

C'est dire s'il reste peu de grands chantiers dont l'investigation semble susceptible, aujourd'hui, de retoucher de façon significative notre connaissance des motivations et des agissements d'un régime qui s'est rendu complice de la « Solution finale », en contraste avec une société civile, certes lente à réagir et partagée, mais dont les initiatives, finalement, sauvèrent nombre de proscrits. Après tout, les trois quarts des Juifs de France ont survécu. Or cette exception française en Europe occupée reste, justement, un sujet important d'interrogations, comme, dans cet ordre d'idées, le rôle exact qu'y a tenu l'Église de France, cette « instance morale dominante » sur laquelle Vichy s'est appuyé entre 1940 et 1944. Quelles ont été au juste ses responsabilités dans la législation d'exception et la persécution qui frappèrent les Juifs durant l'Occupation ? A-t-elle abondé dans le sens du régime, ou au contraire cherché à le retenir sur la pente fatale ? Faut-il, ou non, porter aussi à son crédit les entreprises de sauvetage déployées par le « peuple catholique » ?

Certes, ce n'est pas la première fois, tant s'en faut, que l'on traite de ce dossier sensible. Face à quelques thuriféraires de l'Église, la thèse qui domine l'historiographie depuis le livre pionnier publié en 1966 par Jacques Duquesne sur *Les Catholiques français sous l'Occupation* consiste à opposer plus ou moins sommairement l'épiscopat, maréchaliste sinon pétainiste, silencieux et pusillanime à de rares exceptions près, face au sort fait aux Juifs, au clergé et aux fidèles. Ces derniers auraient, seuls ou presque, sauvé l'honneur en s'engageant en bonne part dans la résistance et le sauvetage des Juifs. Si Sylvie Bernay a voulu rouvrir ce dossier, c'est qu'une telle dichotomie, entre les prélats d'un côté, les prêtres et les fidèles de l'autre, ne « collait » pas avec ce qu'elle savait, de l'intérieur, des modes de fonctionnement de l'Église.

Le présent ouvrage évite de s'enfermer d'emblée dans tout schéma interprétatif global, à charge ou à décharge, par un effort de contextualisation exigeant et constant. Il ne faudrait pas que le lecteur, impa-

tient d'arriver au cœur du propos, néglige les pages liminaires du livre, car elles tracent en partie la perspective en établissant le cadre mental, politique, spirituel et matériel dans lesquels évoluèrent les prélats durant la guerre. Elles dressent en effet une indispensable géographie de l'opinion catholique, hiérarchie ecclésiastique comprise, face aux Juifs et au judaïsme dans les années 1930. Celle-ci se partage à la veille de la guerre entre la doctrine plus ou moins dominante du « double protectorat » – laquelle reconnaît à l'État le droit de limiter l'influence, supposée néfaste, des Juifs sur la société (mais non de les persécuter) –, la défiance traditionnelle envers le peuple « déicide », alimentée par le retour en force du soupçon de complot judéo-bolchévique, et une avant-garde philosémite d'orientation démocrate-chrétienne, généralement prosélyte mais nourrie aussi par la conscience de partager des racines religieuses communes avec les Juifs et les principes d'humanité. C'est ce dernier groupe mais aussi certains tenants du « double protectorat » qui participent du « front interconfessionnel » qui se met en place entre Juifs et catholiques, réunis, non sans tiraillements, par les persécutions subies dans le Reich voisin, autour de l'assistance aux réfugiés originaires d'Europe centrale. Déjà s'y distinguent des congrégations religieuses et certains évêques comme le cardinal Verdier, archevêque de Paris, grande figure malheureusement disparue peu avant la débâcle française, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules, et déjà l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, auteur de la protestation épiscopale la plus hardie de l'été 1942...

Il y a donc bien une certaine continuité dans l'attention portée, ou non, aux souffrances juives par certains milieux catholiques et prélats avant et pendant la guerre. Constatons que la ligne de partage entre les uns et les autres, au titre de l'activité d'assistance en tout cas, ne passe pas strictement entre les démocrates chrétiens philosémites et les autres. La continuité est aussi très frappante dans la prudence du Saint-Siège comme de l'épiscopat français dans la dénonciation publique de l'antisémitisme comme dans l'usage, à compter de 1938, de tournures systématiquement allusives pour évoquer les Juifs et leurs droits bafoués (attachement à « l'unité de la famille humaine » ou aux « droits imprescriptibles de la personne humaine »), pratique à laquelle seuls de rares évêques comme Mgr Saliège dérogeront pendant la guerre. À

Rome comme à Paris ou à Lyon, ces expressions consacrées étaient-elles comprises de tous ? Nous savons qu'il n'en fut rien en réalité, en particulier parmi les proscrits juifs, et que cela a conforté le sentiment que l'Église était restée « silencieuse » devant le crime. L'approche chronologique « remontante » invite donc à nuancer cette accusation, sans rien cacher de la rareté et de la bénignité relative de la parole épiscopale.

Naturellement, la défaite, l'occupation de la partie nord du pays et l'instauration de l'État français dans sa partie sud ont bousculé la donne initiale, désorienté les hommes d'Église comme les autres. Parfaitement informée de l'histoire des persécutions antijuives, Sylvie Bernay a dès lors réservé la plus grande attention aux conditions réelles de fonctionnement d'une Église « sous surveillance » dans une France fragmentée, et notamment au fossé grandissant entre les cardinaux Suhard à Paris et Gerlier à Lyon, dégageant un fait jusqu'ici méconnu et qui a pesé lourd : la dégradation des relations entre le primat des Gaules et le gouvernement, dès la fin de 1941 et plus encore après le retour de Laval en avril 1942. L'écueil de l'anachronisme est évité par le soin mis à placer la « question juive » sur l'échelle des préoccupations politiques et pastorales des chefs de l'Église de France, naturellement primordiales à leurs yeux. Un point trop souvent négligé et pourtant capital est enfin sans cesse présent à l'arrière-plan de l'analyse : de quelles informations les prélats disposent-ils sur le sort des Juifs, sur le territoire national comme dans « l'Est » où les emportaient les trains de déportation ? Quelle idée peuvent-ils s'en faire ? Sur ces bases complexes et mouvantes, Sylvie Bernay s'est efforcée d'établir et de décrypter la conduite des évêques français en confrontant avec minutie de multiples archives : celles de Vichy, déjà très exploitées, mais surtout les fonds privés des institutions juives et catholiques – ceux-ci, et non des moindres, parfois ouverts pour la première fois à la recherche. Ce recours à des sources diverses et croisées est un maître-atout du livre. D'importantes pièces du puzzle, jusque-là manquantes, ont ainsi pu être retrouvées, faisant notablement reculer les zones d'ombre ou d'incertitude, qui persistent cependant çà et là. C'est que les archives de l'Église de France sont comme toutes les archives, surtout celles datant de périodes d'urgence et de danger extrêmes : elles ne sont ni complètes, ni toujours bien conservées, quand elles n'ont pas été volontairement

rendues obscures pour ne pas compromettre les acteurs du moment. Elles sont cependant indispensables. Formons le vœu que les gardiens des archives de l'Église de France jugent l'expérience réussie et veuillent bien, à l'avenir, renouveler leur confiance à d'autres chercheurs.

Ainsi armée, Sylvie Bernay a pu se concentrer tant sur le volet politique que sur le volet caritatif de l'action de l'Église de France, sans que l'un l'emporte jamais sur l'autre comme il arrive souvent dans les plaidoyers qui privilégient les aspects politiques lorsqu'ils sont à charge, et l'œuvre d'assistance lorsqu'ils sont à décharge. L'analyse des rapports entretenus par l'épiscopat avec le pouvoir sur la « question juive » apporte, incontestablement, son lot de révélations, qui composent au final un tableau plus gris que noir ou blanc. Sans doute, à propos du premier statut des Juifs du 3 octobre 1940, confirme-t-elle ce que l'on savait déjà : l'épiscopat l'a approuvé par avance, au nom des prérogatives légitimes de l'État. Mais on connaît mieux désormais les circonstances exactes de ce qui n'était pas, malgré tout, un blanc-seing : les prélats comptaient bien que tous les Juifs anciens combattants et leurs familles – soit la très grande majorité des Juifs français et une fraction des Juifs étrangers – bénéficieraient de dérogations ; ils insistaient sur le respect dû aux biens et aux personnes. Déçus dans ces attentes, secoués par un vent de fronde chez des ecclésiastiques et des fidèles indignés tant à Paris qu'à Lyon, terreau du mouvement du *Témoignage chrétien*, les chefs de l'Église de France n'ont pas approuvé le second statut des Juifs du 2 juin 1941, mais ne l'ont pas dénoncé publiquement non plus, de peur des repréailles en zone occupée, pour des raisons politiques en zone « libre ». Reste que le silence « se fait réprobateur », tandis que les déportations de l'été et de l'automne 1942 constituent bien le tournant repéré de longue date par les historiens de l'Église comme de l'opinion publique, mais pas exactement dans l'acception généralement admise : d'un côté, la crainte que le cardinal Suhard n'élève enfin une protestation solennelle contre la rafle du Vel d'Hiv' contribue à inciter Laval à demander la déportation des enfants en même temps que celle de leurs parents, car leur séparation préoccupait grandement le prélat secourable mais bien mal avisé ; de l'autre, le nonce Valerio Valeri, inspiré par Rome, joue un rôle fondamental pour encourager les évêques de zone sud dirigeant des diocèses frappés par les déportations à élever les premières protesta-

tions publiques, lors d'une manifestation religieuse qui a réuni bon nombre des prélats au Puy-en-Velay le 15 août 1942. Que l'on déplore, *a posteriori*, leur caractère dispersé et leur vigueur variable est une chose. Une autre est de savoir que ces protestations furent le fruit d'une concertation et non d'initiatives purement individuelles, et qu'elles contrarièrent Laval et son gouvernement à un degré encore insoupçonné. Est-ce enfin l'influence de l'Église qui poussa Vichy à refuser par la suite aux Allemands la disposition de ses forces de police pour les rafles ainsi que la dénaturalisation des Juifs ayant acquis la nationalité française depuis 1927? Un faisceau d'indices permet d'en avancer très sérieusement l'hypothèse.

Sur le plan du sauvetage, si le rôle tenu par les catholiques, dont de nombreux religieux et religieuses, est parfaitement établi et reconnu, et ce dès l'été 1940 en ce qui concerne les réfugiés juifs, il n'en va pas de même, on l'a dit, de celui de l'Ordinaire, c'est-à-dire de l'évêque ou l'archevêque du lieu, mis à part quelques rares figures d'une indépendance d'esprit exceptionnelle. Or Sylvie Bernay montre que, non seulement sans son aval mais sans ses instructions précises, bon nombre des actions d'assistance, notamment en zone sud – ne serait-ce que l'accueil des proscrits dans des couvents de religieuses cloîtrées –, n'auraient pu avoir lieu ; que des traces nombreuses d'activités illégales, menées en connivence avec la résistance juive, sont avérées non seulement au sein d'évêchés « résistants » bien connus comme ceux de Toulouse ou de Montauban, mais aussi dans des sièges épiscopaux indubitablement maréchalistes, dont des études locales complémentaires devraient pouvoir allonger la liste. Contrairement aux collections d'histoires individuelles édifiantes dont se contentent certains ouvrages sur les relations judéo-catholiques pendant la guerre, les concepts, clairement formulés ici, de « réseaux » ou de « filières » catholiques de sauvetage et plus encore de « diocèses-refuges », fournissent les linéaments d'une réelle intelligibilité des modes du sauvetage catholique et de leur rôle dans la survie de trois Juifs de France sur quatre.

Bref, ce livre fera date. À coup sûr parce qu'on ne pourra plus parler du « silence » et de l'« indifférence » de l'Église de France à l'égard des Juifs pendant l'Occupation dans des termes aussi sommaires qu'avant sa parution. Peut-être aussi parce qu'il montre que, nonobstant la décision du Saint-Siège, antérieure à la guerre, de laisser

les évêques libres d'apprécier l'opportunité ou non de parler et d'agir en matière juive pour mieux préserver sa position de « neutralité », des informations et des instructions à ce sujet, y compris de nature politique, ont circulé, malgré les obstacles, entre Rome et les diocèses du Midi français. Une réalité que pourrait bien confirmer la nouvelle floraison d'études sur le « silence » de Pie XII qui devrait suivre l'ouverture des archives de son pontificat, annoncée pour 2014 ou 2015. Gageons que l'image d'une Église plus politique que prophétique s'en trouvera confortée, mais qu'elle contribuera aussi à récuser celle d'une Église qui se serait totalement lavé les mains du sort des Juifs en proie à la vindicte des nazis et de leurs séides.

Catherine Nicault

Introduction

Entre 1940 et 1944, la France a vécu une des périodes les plus douloureuses de son histoire. Non seulement parce qu'elle était occupée par les armées allemandes mais aussi parce que son gouvernement a collaboré à l'entreprise d'extermination des Juifs. Cependant, on peut constater que 75 % des Juifs qui se trouvaient en France ont échappé à la mort¹. À l'évidence, une large fraction du peuple français s'est engagée, souvent de manière anonyme, du côté des persécutés. Les risques alors pris par ma propre famille et par d'autres que je connais m'ont rendue sensible à cette question des sauvetages. Par ailleurs, il faut constater aussi que, dans la France des années noires, l'Église catholique était une instance morale dominante. Elle a pu inspirer des comportements. D'où la question de son rôle dans cette affaire. De quel côté s'est-elle située? Quelle a été sa responsabilité dans les différents événements qui ont marqué cette période?

L'attitude de l'épiscopat catholique français pendant l'Occupation a déjà fait l'objet de nombreux ouvrages. Les problématiques essentielles s'articulaient principalement sur les relations de l'épiscopat avec le régime de Vichy. Ce régime, né de l'armistice et qui meurt à la Libération de Paris, le 25 août 1944, a mis en place une politique antisémite et a contribué à la déportation de 76 000 Juifs de France. Or, bien souvent, l'historiographie sur l'attitude de l'Église confond les sympathies des évêques pour le régime avec la question particulière de la Shoah, dont les étapes de décision et la mise en œuvre sont désormais bien connues. Par ailleurs, pendant longtemps

1. Sur 330 000 Juifs vivants en France à la fin de 1940, il y eut 76 000 déportés, 3 000 victimes des camps d'internement de la zone libre, 1 000 Juifs exécutés sommairement avant la Libération par la Milice. Un peu plus des trois quarts des Juifs étaient heureusement vivants en 1945, cf. Serge KLARSFELD, *La Shoah en France*, tome 1, Paris, Fayard, 2001.

la question de l'attitude de l'Église de France face à la persécution des Juifs n'a pas pu faire l'objet d'une étude systématique, faute de sources accessibles.

Dans le contexte houleux de l'épuration, Mgr Guerry a produit une relation justificatrice de l'attitude de l'épiscopat sous Vichy qui a fait couler beaucoup d'encre². En contrepoint, l'historiographie a d'abord insisté sur le maréchalisme des évêques et la contribution de l'épiscopat à la Révolution nationale. Le régime de Vichy se serait montré généreux envers une Église empressée à célébrer le culte du maréchal, ce qui aurait nui à sa lucidité quant à la collaboration. Plusieurs travaux soulignent la faiblesse de la hiérarchie face au nazisme et à l'antisémitisme³. L'épiscopat n'a pas soutenu la résistance catholique, qui a choisi la France Libre puis la France Combattante. Ces thèmes ont été développés par les trois colloques régionaux sur les relations entre les Églises et le régime de Vichy qui se sont tenus à Grenoble⁴, Lyon⁵ et Lille⁶ dans les années 1975-1980. Ce fut l'occasion pour un chercheur lyonnais, François Delpech, de réaliser le premier travail de fond sur l'Église de France et la question juive⁷. François Delpech a notamment mis en évidence l'importance des préjugés antijuifs de l'épiscopat au début du régime de Vichy, approfondissant dans ce domaine les travaux de Pierre Pierrard, qui a surtout insisté sur l'antisémitisme catholique

2. Mgr Émile GUERRY, *Le Rôle de l'épiscopat français sous l'Occupation allemande*, Lille, Éditions Comprendre, 1944; *Id.*, *L'Église catholique en France sous l'Occupation*, Paris, Flammarion, 1947.

3. C'est la thèse de Renée Bédarida, historienne de la résistance spirituelle des *Cahiers du Témoignage chrétien* : Renée BÉDARIDA, *Les Armes de l'Esprit, Témoignage chrétien, 1941-1944*, Paris, Éditions ouvrières, 1977; *Id.*, *Pierre Chaillet, témoin de la résistance spirituelle*, Paris, Fayard, 1988; *Id.*, *Les Catholiques dans la guerre 1939-1945*, Paris, Hachette, 1998.

4. Xavier de MONTCLOS, Monique LUIRARD, François DELPECH, Pierre BOLLE (dir.), *Églises et Chrétiens dans la deuxième Guerre mondiale. La région Rhône-Alpes*, Actes du colloque de Grenoble, 1976, Lyon, PUL, 1978.

5. *Id.*, *Églises et Chrétiens dans la seconde Guerre Mondiale. La France*, Actes du colloque national tenu à Lyon en 1978, Lyon, PUL, 1982.

6. *Revue du Nord*, t. LX, n° 237, avril-juin 1978; n° 238 juillet-septembre 1978 Actes du Colloque sur Églises et chrétiens du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale.

7. François DELPECH, *Sur les Juifs. Études d'histoire contemporaine*, Lyon, PUL, 1984.

DANS LA MÊME COLLECTION

Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wieviorka (dir.), *Qu'est-ce qu'un déporté? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, 2009.

Louis Sadosky, brigadier-chef aux RG, *Berlin, 1942. Chronique d'une détention par la Gestapo*, présentation et édition scientifique par Laurent Joly, 2009.

Patrice Arnaud, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie, 1942-1945*, 2010.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr